

Pourquoi une école francophone de
prélèvement d'organes et tissus ?

Souvenons-nous...



- Le 19 octobre 2006, Pierre Olivier Dénué et Benjamin Ramus perdaient la vie au décollage en partant prélever
- Deux constats :
 - L'absence d'assurance
 - La nécessité de repenser l'organisation des prélèvements en France

Les assurances

- Deux ans de négociations avec le ministère
- Etroite collaboration entre la SFT, l'ABM, l'ACHBT, l'AFU et la SFCTCV
- Contrat de groupe signé entre la FHF et la SHAM en janvier 2009
- ont souscrit : 15 CHU, 43 CH, 3 CHI

MONTPELLIER CHU

LILLE CHU

MARSEILLE AP

ANGERS CHU

ROUEN CHU

NICE CHU

TOURS CHRU

CLERMONT FERRAND CHU

LIMOGES CHU

ST ETIENNE CHU

BREST CHU

BESANCON

BREST

LYON

RENNES

STRASBOURG

Résultats de l'enquête
de la Société Francophone de
Transplantation

Assises 2007

Formation des chirurgiens

- Formation spécifique : oui = 1/3, non = 2/3
- Moyens de la formation passée :
 - Enseignement du Collège d'Urologie = 1/3
 - DEA-articles
 - les autres = cours internes à leur service
- Formation souhaitée : oui = 2/3, non = 1/3
- Qui doit assurer cette formation ?
 - SFT = 50 %
 - ABM = 15 %
 - Sociétés savantes d'organes : AFU = 25%, ACHBT = 5%, SFCTCV = 5%
 - ESOT = 3%

Qui doit prélever les organe ? avis des chirurgiens

organes	coeur	poumons	foie	reins	pancréas
Prélèv. par équipe indispensable	3	0	1	6	7
Prélèv par autre équipe possible	1	5	21	62	20
blancs	1	1	3	2	5
TOTAL	5	6	25	70	32

Accord mutualisation moyens humains pour supporter l'effort de prélèvement (avis des chirurgiens)

organes	coeur	poumons	foie	reins	pancréas
Pas d'accord pour mutualisation	0	0	1	6	0
D'accord pour mutualisation	4	6	21	55	29
blancs	1	0	3	9	3
TOTAL	5	6	25	70	32

Arguments pour la «mutualisation»

- Limitation des transports
- Limitation des risques pris
- Plus grande facilité d'organisation des PMO
- Diminution des délais opératoires
- Diminution du nombre de gardes
- Suppression des périodes pendant lesquelles les PMO sont impossibles (vacances)
- Meilleure formation, plus d'expérience, moins de problèmes
- Conditions :
 - Pas de modifications des règles de répartition
 - Formation validée et régulièrement évaluée
 - Donc rémunération en conséquence

Transports pour PMO externes

- 17 Incidents signalés :
 - Endormissement du chauffeur : 5
 - Prise de risque excessive : 7 (2 accidents + 1 tête à queue sur l'autoroute)
 - Pannes, retard : 5
 - 7 d'entre eux seulement ont été officiellement rapportés

Conditions d'une éventuelle mutualisation

- formation théorique et pratique au PMO
- Connaissances minimales acquises pour le choix et la sélection des greffons pour chaque organe prélevé, ce qui revient à dire organes abdominaux et thoraciques clairement prélevés par deux équipes distinctes
- Excellence du geste : sanctions si les erreurs se répètent : corollaire indispensable : formation et revalorisation de l'activité
- Système informatisé véhiculé par internet comportant la transmission d'images
- DIU prélèvement et transplantation
- chirurgien senior transplantateur

Conclusions de l'enquête

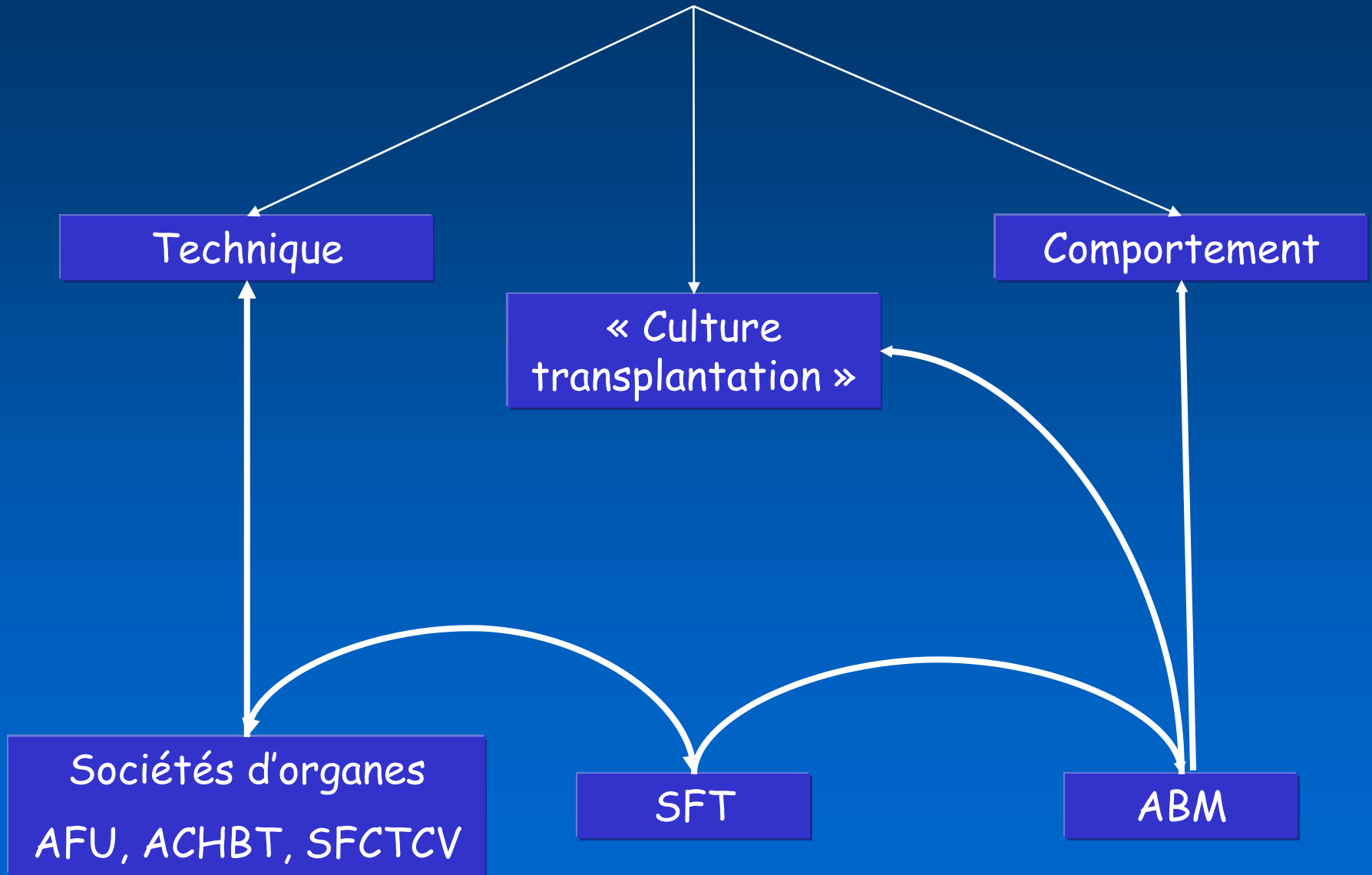
- Grandes disparités d'organisation et de rémunération dans le pays
- Les conditions de l'accident de Besançon sont toujours présentes
- Les lignes bougent : souhait grandissant
 - d'améliorer l'organisation
 - De diminuer la charge de travail individuelle et la pénibilité
- Les formes d'une éventuelle mutualisation sont encore imprécises : différentes définitions du mot
 - Attention au nombre important de « blancs »
- Formation souhaitée par une majorité
- Revalorisation de l'acte avancée très souvent comme le moyen de remotiver les gens donc de pouvoir les former

Organisation de la formation
des chirurgiens préleveurs :
l'Ecole Francophone de Prélèvement

Comment ?

- Prendre en compte les spécificités du PMO :
 - Activité transversale
 - Très technique
 - Avec des impératifs multiples parfois contradictoires
 - Avec un tempo serré
 - Réunissant des acteurs qui ne se connaissent pas toujours
 - Souvent à des heures infernales
 - Autour d'un patient qui vient de perdre la vie
- Participation de toutes les instances concernées
- Table ronde permanente

Triple objectif



Enseignement d'un comportement

- Connaître les besoins et impératifs de toutes les transplantations
- Apprendre à travailler avec des « étrangers »
- Dans des endroits pas familiers

- Mélanger les genres dès la formation :
 - Session annuelle de formation
 - Pour tous les acteurs du PMO
 - Lieu et dates uniques
 - Sessions communes et sessions spécifiques
 - Cet enseignement pourrait se faire parallèlement à la formation TPM déjà mise en place par l'ABM

Enseignement théorique : se forger une culture transplantation

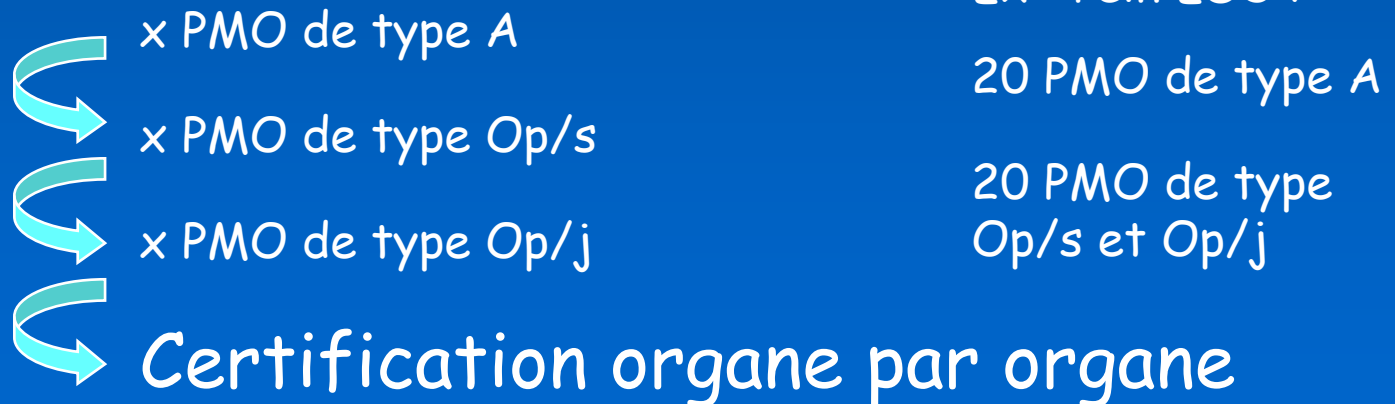
- Critères de mort cérébrale et principes de réanimation
- Critères d'acceptation des donneurs en mort cardiaque
- Contre indications au prélèvement d'organes et tissus
- Risques de transmission d'infections et tumeurs du donneur au receveur
- Critères d'acceptation des différents organes
- Impératifs techniques des différents organes
- Principes de préservation des organes
- Solutions de préservation
- Machines de perfusion

Enseignement pratique

- Séances de dissection ?
 - Compliquées à organiser, coûteuses
 - Loin de la réalité
 - Moyennement intéressantes
 - gênerait les regroupements entre les différents acteurs du PMO
- Document virtuel interactif sur le déroulement du PMO
 - « Game boy » du prélèvement
 - Outil unique national de référence
- Formation sur le terrain

Formation sur le terrain

- Plusieurs façons de participer à un PMO :
 - Assistant (A)
 - Opérateur aidé par un senior (Op/s)
 - Opérateur aidé par un junior (Op/j) avec validation par le transplanteur
- Cahier de PMO validé par un senior organe par organe :



Contrôle qualité

- Les lésions iatrogènes ne sont pas rares
- Non répertoriées actuellement
- Aucune mesure corrective possible

- Validation officielle et revalorisation permettraient de changer la donne...

Questions

- Quel degré de mutualisation ?
 - 1 préleveur par organe
 - 1 préleveur par étage thoracique et abdominal
 - Sur la base du volontariat
 - Si formation validée par l'école
 - Et si revalorisation financière en conséquence
- Quel est le pre-requis pour demander la certification ?
 - Internes en fin de formation et jeunes CCA
- Quelle articulation entre cet enseignement et l'Université ?
 - Formations déjà existantes, toutes théoriques :
 - DIU de Transplantation
 - DIU Prélèvement (O Bastien, anesthésie)
 - DIU Prélèvement organes thoraciques
 - Intégration d'un module commun national dans les DESC concernés ?
- Qui valide ?

Mesures transitoires

- Indispensables car ceux qui prélèvent aujourd'hui ne suivront pas cette formation
- Arsenal législatif disponible :
 - Validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de diplômes ou de titres à finalité professionnelle :
 - code du travail, art. L. 900-1 et suivant(s), L. 900-4-2, L. 935-1, L. 951-1, R. 950-3, R. 950-13-3 et suivant(s) et R. 950-19 et suivant(s),, etc...
 - Validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de diplômes nationaux de l'enseignement supérieur :
 - code de l'éducation, art. L. 331-1, L. 613-3 et suivant(s) et L. 641-2

1ère session : 22 - 25 juin 2009

- Hôtel à Marne la vallée
- Séminaire clos
- Enseignement théorique alternant avec des ateliers et des débats
- Y participent : SFT, AFU, ACHBT, SFCVCT et l'ABM
- Invités : TPM (formation espagnole)
- Sponsorisée par 14 laboratoires

Comité d'organisation

Pr Benoît Barrou
Dr Marie Thuong
Dr Eric Vibert
Dr Sacha Mussot
Pr Laurent Salomon
Dr Alexis Laurent
Pr Lionel Badet

Catherine Faessel

Dr Bernard Loty
Dr Federica Dondero
Pr Pascal Leprince
Dr Redha Souilamas
Dr Emmanuel Bolelawski
Dr Mojgan Laali
Dr Erwan Flecher

Véronique Buffet

[Demandez Programme !](#)

Évaluation des connaissances : rein

Questions	% correct pre	% correct post	diff
1	81	84	3
2	61	74	13
3	89	100	11
4	59	92	33
5	70	80	10
6	60	74	14
7	38	76	38
8	15	68	53
9	37	76	39
10	76	92	16
11	63	92	29
12	70	92	22
13	26	64	38
14	56	72	16

Ce n'est qu'un début...

- Formalisation du comité de pilotage
- Désignation par les différents acteurs de leurs représentants locaux
- Organisation du stage pratique
- Organisation de la validation
- Organisation du contrôle qualité

- Et négociation de la revalorisation, clé à terme du projet
 - Tous ensemble
 - Force du projet



École francophone de prélèvement multi-organe



Société
Francophone de
Transplantation



Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Association Française de
Chirurgie Hépatobiliaire et
de Transplantation Hépatique

Agence de la
Biomédecine



École
francophone
de prélèvement
multi-organe

Présentation

Ce programme, proposé pour la première fois en 2009, répond au besoin des professionnels du prélèvement d'harmoniser leurs pratiques au niveau national et de bénéficier d'un cursus

de formation professionnelle validant, théorique et pratique. Il est élaboré en partenariat entre les sociétés savantes (SFT, AFU, ACHBT, SFCTCV) et l'Agence de la Biomédecine.

Le comité d'organisation

Pr Benoît Barrou
Dr Marie Thuong
Dr Eric Vibert
Dr Sacha Mussot
Pr Laurent Salomon
Pr Alexis Laurent
Pr Lionel Badet
M^{me} Catherine Faessel

Dr Bernard Loty
Dr Fédérica Dondero
Pr Pascal Leprince
Dr Redha Souilamas
Dr Emmanuel Boleslawski
Dr Mojgan Laali
Dr Erwan Flecher
M^{me} Véronique Buffet



Société
Francophone de
Transplantation



Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Association Française de
Chirurgie Hépatobiliaire et
de Transplantation Hépatique